



Communiqué de presse

Paris, le 19 juin 2017

Publication de l'enquête décennale consacrée aux publics des médiathèques

Françoise Nyssen, ministre de la Culture, a ouvert jeudi 15 juin 2017 le congrès annuel de l'Association des bibliothécaires de France à Paris. A cette occasion, le ministère de la Culture publie la nouvelle édition de son enquête décennale consacrée aux publics des médiathèques et à leurs pratiques. Cinq constats importants peuvent être faits :

- l'enquête met en lumière la croissance continue de la fréquentation des équipements de lecture publique : 40% des Français de 15 ans et plus se sont ainsi rendus dans leur bibliothèque en 2016 (ils étaient 26 % en 1997 et 35% en 2005) ;

- les bibliothèques publiques attirent tout particulièrement les jeunes : 70% des 15-24 ans les fréquentent. Ce résultat traduit l'effet des actions engagées par les bibliothèques en direction de ces classes d'âge, sur le temps scolaire et périscolaire, dans un contexte où l'éducation artistique et culturelle doit être plus que jamais une priorité. Il exprime également une forte attente du public lycéens et étudiants ; il y a là un véritable enjeu social, dans un contexte de croissance de la population étudiante ;

- la composition des bibliothèques publiques est à l'image de la population française. La surreprésentation des catégories socio-professionnelles les plus élevées, caractéristique des pratiques culturelles, est sensiblement atténuée dans les bibliothèques ;

- parallèlement, les pratiques évoluent fortement. Elles étaient autrefois centrées sur l'emprunt et le livre, alors que seuls 13 % des publics empruntent des livres aujourd'hui. Les usages se sont largement diversifiés, du fait la richesse des services proposés, sur place, en ligne ou hors-les-murs. Lieu de travail et de formation, d'échanges et de rencontres, de détente et de loisirs, la bibliothèque publique apparaît aujourd'hui comme un nouveau forum au cœur des territoires ;

- enfin, l'enquête conforte la volonté d'améliorer l'accès aux bibliothèques par l'adaptation et l'élargissement de leurs horaires d'ouverture. Si des progrès sensibles étaient faits en la matière, 10 points de fréquentation pourraient être aisément gagnés, correspondant à 4 millions d'usagers supplémentaires.